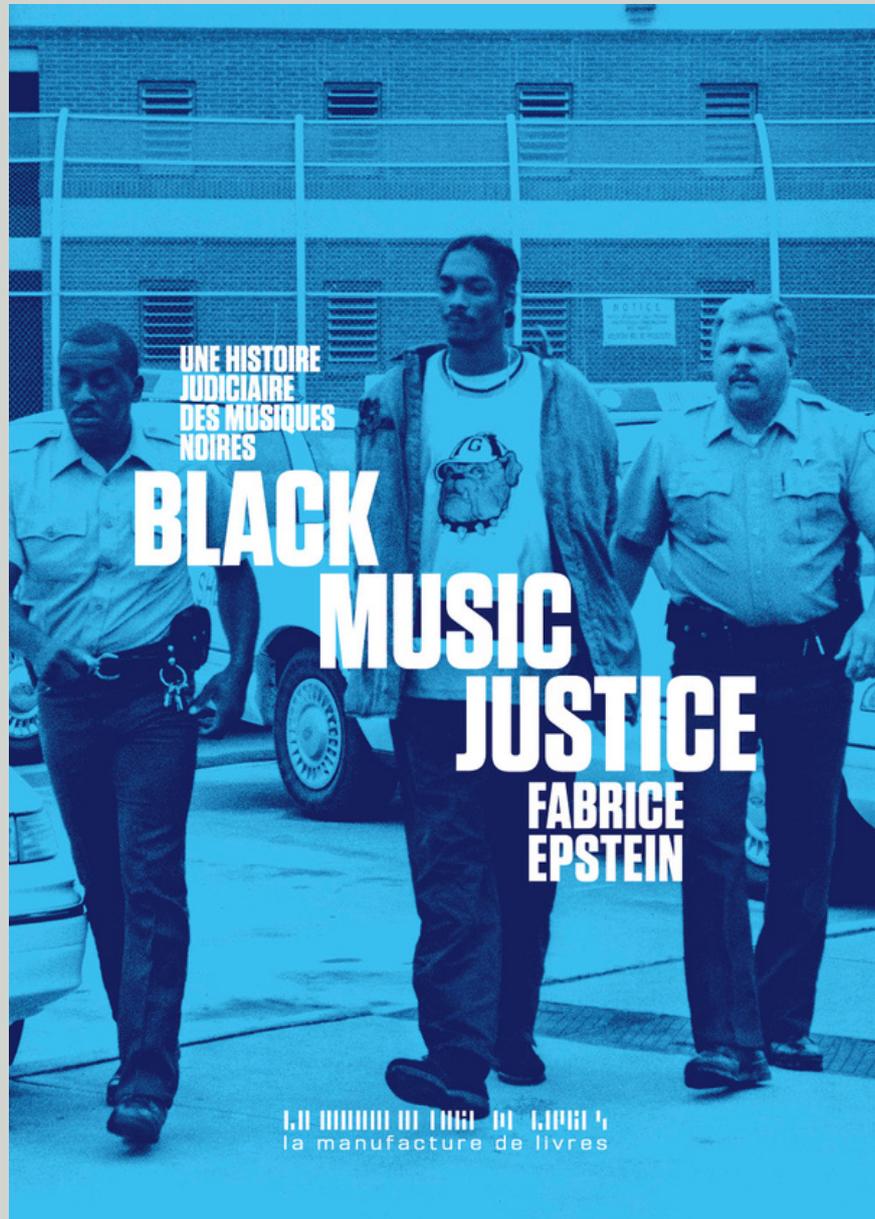


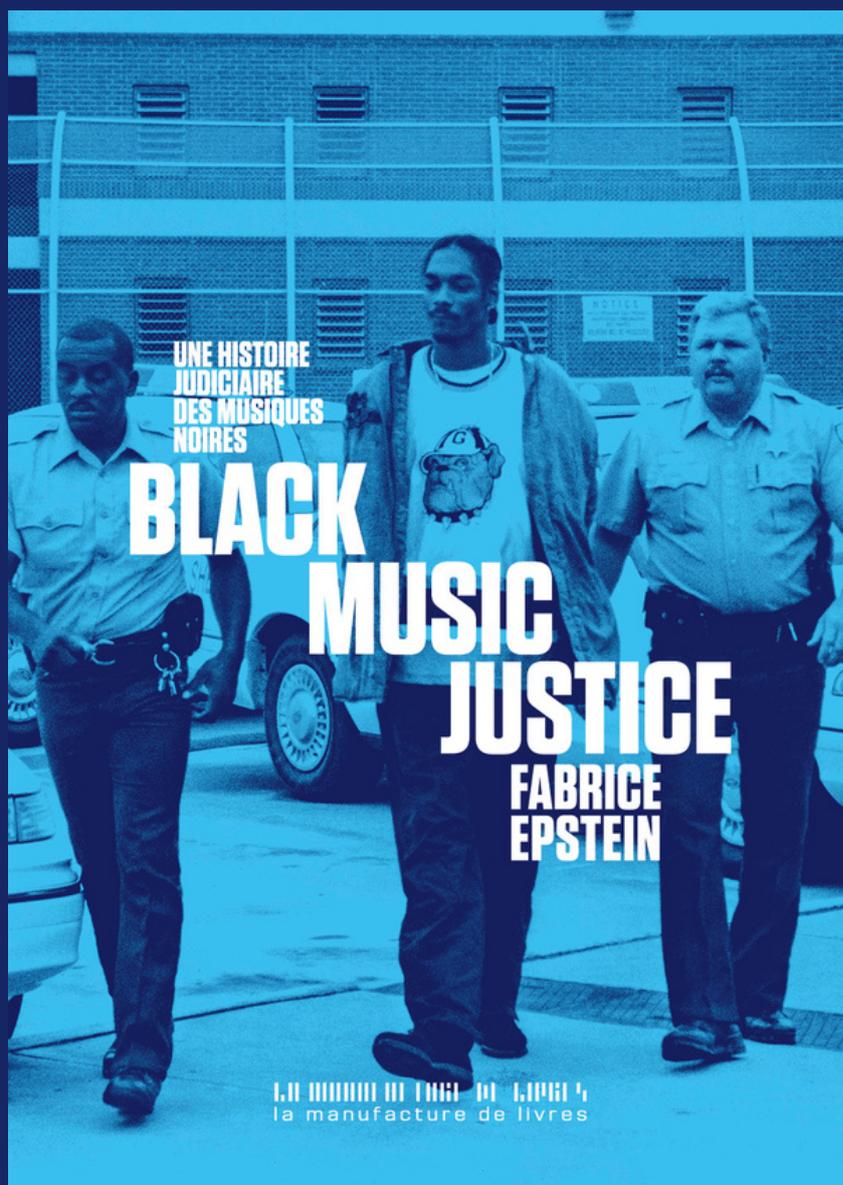
Revue de presse
Black music justice, Fabrice Epstein



la manufacture de livres

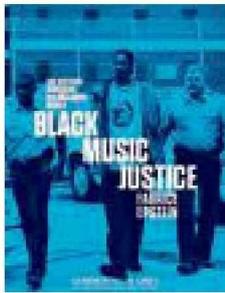
Contact presse :
Flora Moricet : 06 67 68 80 95
flora.moricet@lamanufacturedelivres.com

« Un formidable livre, des histoires très documentées de musiciens noirs aux prises avec la justice, de Miles Mingus, James Brown, Barry White ou Jay-Z. Lecture recommandée de ce très bon *Black Music Justice*. »





L'ÉPOPÉE JUDICIAIRE DE LA MUSIQUE NOIRE



BLACK MUSIC JUSTICE
 de Fabrice Epstein,
 La Manufacture de livres,
 360 pages, 27 euros

LIVRE

Et si la musique trouvait le meilleur témoin de son histoire dans la loi ? C'est, en tout cas, le pari de Fabrice Epstein. Déjà auteur de *Rock'n'roll justice* (La Manufacture de livres, 2021), l'avocat d'affaires et chroniqueur au magazine *Rock & Folk* récidive avec, cette fois, *Black Music Justice. Une histoire judiciaire des musiques noires* (La Manufacture de livres, 360 pages, 27 euros).

En soixante et un chapitres sur papier glacé et une playlist de cinquante titres, Epstein embarque le lecteur dans un voyage allant des années 1930 à nos jours. Il explore tous les sous-genres musicaux de cette « *black music* » : blues, funk, rock, rap, reggae, soul... Le principe est le même que dans l'opus précédent : « *C'est une grande histoire de la musique noire, à travers ses rencontres judiciaires, ses combats politiques et financiers, ses revendications morales, ses disputes familiales, ses mœurs présumées dissolues, que ce livre s'efforce de raconter* », explique l'auteur dès l'introduction.

Ce livre passionnant parle aussi bien de figures oubliées ou méconnues comme Mississippi John Hurt – dont les descendants se disputeront l'héritage – que des superstars comme Michael Jackson, George Clinton, Jimi Hendrix, James Brown ou les Rolling Stones, qui devront affronter les tribunaux pour des histoires de droits d'auteur, de plagiat ou de drogue. Le rap n'est évidemment pas oublié, même s'il n'occupe qu'une partie mineure du livre.

Les Blancs côtoient les Noirs

Fabrice Epstein revient néanmoins sur les démêlés judiciaires des rappeurs français, aussi bien Suprême NTM et le Ministère A.M.E.R. qu'Orelsan.

Le cas de MC Solaar est aussi évoqué : une bonne partie du répertoire du chanteur du Val-de-Marne, pourtant figure éminemment respectée du rap des années 1990 pour ses textes littéraires et très référencés, n'existait pas jusqu'à récemment sur les plates-formes de streaming. Pendant longtemps, il était donc impossible pour un quadra nostalgique

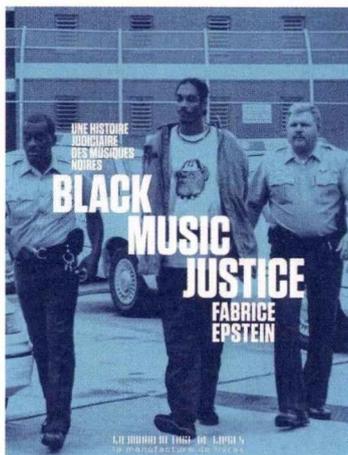
d'écouter *Caroline* ou *Séquences*. La raison ? Un conflit entre le chanteur et son producteur Polygram, à l'origine d'un contentieux complexe qui a donné raison à « Claude MC », mais dont la conséquence était l'impossibilité d'exploiter ses trois premiers albums. Un accord a heureusement été trouvé, et les anciennes chansons de Solaar sont désormais disponibles.

A travers ces histoires, Fabrice Epstein dessine le portrait d'un courant musical complexe et très riche. Il ne tombe pas dans le piège de la lecture ethnique : les musiciens blancs côtoient les noirs. Car ce qui compte pour Epstein est bien le message universel de la musique. L'auteur s'en explique en conclusion : « [L'écrivain américain James] Baldwin le disait de Martin Luther King Jr : « *Ce qu'il dit aux Noirs, il le dit aux Blancs ; ce qu'il dit aux Blancs, il le dit aux Noirs.* » Dans le meilleur des mondes, on devrait dire la même chose de la musique. » Et Fabrice Epstein s'y emploie, livre après livre. ■

ABEL MESTRE



LivresRock



JUSTICE POUR TOUS

“**U**NE HISTOIRE JUDICIAIRE des musiques noires”, comme le précise le sous-titre, et en effet, il y a de quoi faire une tour de Babel avec les dossiers jugés (ou non) par le tribunal. Pourtant, le souligne l’auteur, Fabrice Epstein, dès son introduction, *“la grande musique noire est victime d’une triple injustice”* : copiée, pillée,

Black Music Justice
 AUTEUR Fabrice Epstein
 ÉDITIONS LA MANUFACTURE DE LIVRES
 ★★★★★

sous-représentée. Remontant aux sources du blues, passant par le jazz, le funk, le reggae, la soul et le rock’n’roll, jusqu’aux folles affaires

du rap, côté US ou français, Epstein raconte les droits d’auteur souvent bafoués, les passages plus ou moins justifiés par la case prison, les vices châtiés ou dissimulés sous le tapis, les mésaventures conjugales et les prises de parole calamiteuses... Sans oublier un chapitre dédié à Michael Jackson. Sont creusées les relations entre Juifs et Noirs

américains, notamment durant la lutte des droits civiques, tout comme les nombreux “emprunts” à des artistes afro-américains, jamaïcains ou sud-africains. Un travail remarquablement bien écrit, porté par une approche tant spirituelle que judiciaire, et qui offre un récit savamment chapitré, aussi passionnant qu’original.

SOPHIE ROSEMONT

Europe 1 Bonjour
- 5h-7h

30 Novembre 2023
Durée de l'extrait : 00:06:40
Heure de passage : 06h18
Disponible jusqu'au :
29 Novembre 2024

AM Alexandre LE MER

OR Omblin ROCHE

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

05:00 - 07:00

Audience : 80000

Thématique de l'émission :

Actualités-Infos
Générales



Résumé: Nina Simone, fuyant les États-Unis dans les années 90, trouve refuge en France. En 1995, à Bouc-Bel-Air, elle blesse accidentellement un jeune voisin avec un pistolet d'alarme. Son procès en 2000, décrit dans "Black Music Justice - Une histoire judiciaire des musiques noires" de Fabrice Epstein aux éditions La Manufacture de Livres, la condamne à 8 mois de prison avec sursis. Cet incident reflète sa solitude et ses troubles, offrant un aperçu de la vie tumultueuse de l'icône de la musique.



L'heure du crime

1 Decembre 2023

Durée de l'extrait : 00:23:21

Heure de passage : 15h04

Disponible jusqu'au :

30 Novembre 2024



Jean-Alphonse
RICHARD



Résumé: Deuxième partie - Suite de l'itw de Fabrice Epstein, auteur du livre "Black Music Justice. Une histoire judiciaire des musiques noires", paru aux éditions La Manufacture de Livres.

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

14:30 - 15:30

Audience : **818000**

Thématique de l'émission :

Social-Société



Chroniques judiciaires. De Led Zep à Snoop Dog, en passant par Miles Davis ou Bob Marley, soixante et une affaires de plagiat, de violences, de drogues, décortiquées par une plume de Rock & Folk. Savoureux

Légendes de stars en procès

Par Christophe Laurent
claurent@corsematin.com

Deux ans après *Rock'n'roll justice*, Fabrice Epstein, avocat au barreau de Paris et plume régulière de *Rock & Folk*, livre avec *Black music justice* une nouvelle fournée d'affaires musicales, en élargissant un peu plus le spectre à toute la musique noire, du blues, du rock, au jazz, au funk et jusqu'au rap. C'est sûr qu'il y a plus à raconter que sur le monde du macramé!

À tout seigneur, tout honneur, l'auteur revient dans son premier article sur les déboires, un peu honteux il faut l'admettre, de Led Zeppelin avec les artistes que Jimmy Page a plagié, copié, pompé. Il est ici question du *Dazed and confused* piqué, jusque dans le titre, à Jack Holmes. Mais Fabrice Epstein évoque également les paroles de *Whole lotta love* puisées

“Hendrix derrière les barreaux, Mike Jeffery (son manager) pourra bénéficier des bandes comme il le souhaite”

dans le *You need love* de Muddy Waters. *Black music justice* ne parle toutefois pas que plagiat. On y parle argent évidemment avec, par exemple, l'incroyable sort réservé à George Clinton, grand pape du funk à travers les Parliament ou Funkadelic, qui se retrouve privé de l'exploitation de sa discographie à l'exception de ses quatre premiers albums, suite à une embrouille infinie avec son manager et « *homme de confiance* » ! Des chicaneries à un million de dollars, voire plus, tout de même.

Le livre, comportant soixante et un chapitres, s'attache aussi à évoquer la violence du milieu. On y traite du concert d'Altamont (un mort lors du concert gratuit des Stones le 6 décembre 69) mais aussi de l'agression policière que subit un soir d'été 59, Miles Davis avant d'aller jouer au fameux Birdland de Manhattan.

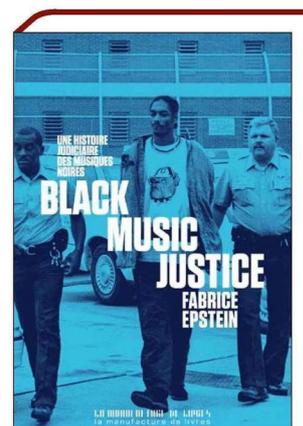
Fabrice Epstein narre aussi l'enfer de Tina Turner avec l'horrible Ike et sa fuite, en pleine tournée en juillet 76, puis le

combat judiciaire pour faire valoir ses droits lors du divorce... à l'issue duquel elle ne récupérera que les deux Jaguar.

Concernant le rap, l'avocat parisien s'attarde notamment, et avec moult détails, sur l'inculpation de meurtre qui visa Snoop Dog (l'image du livre) au mitan des années 90 : gangs, came, bodyguard... le cocktail parfait pour un drame.

Avec beaucoup de verve et un brin d'humour, Fabrice Epstein sait sortir de la simple chronique judiciaire pour contextualiser, suggérer les entourloupes ou les sales coups (le manager d'Hendrix lorsqu'il se fait attraper à la douane canadienne avec héroïne et haschich). *Black music justice* se lit comme on déguste ses chocolats de Noël, une histoire par ci, une histoire par là.

Certaines sont attendues, d'autres sont plus méconnues, insolites. Et toutes ont une petite saveur de légendes. ■



Black music justice, de Fabrice Epstein, ed. La manufacture de livres, 360 pages, 27 euros

**8h30 franceinfo
week-end**

23 Decembre 2023

Durée de l'extrait : **00:00:38**

Heure de passage : **08h57**

Disponible jusqu'au :

22 Decembre 2024



JB Jean-Rémi BAUDOT

Résumé: "Black music justice - Une histoire judiciaire des musiques noires", de Fabrice Epstein, paru chez La Manufacture de livres, explore le pillage massif des musiciens noirs américains par des groupes de rock tels que Led Zeppelin et Rolling Stone. L'auteur dévoile les histoires de plagiat, les querelles artistiques, les faits divers médiatisés impliquant la drogue et le sexe, couvrant les genres musicaux tels que le blues, la soul, le jazz et le rap.

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

08:30 - 09:00

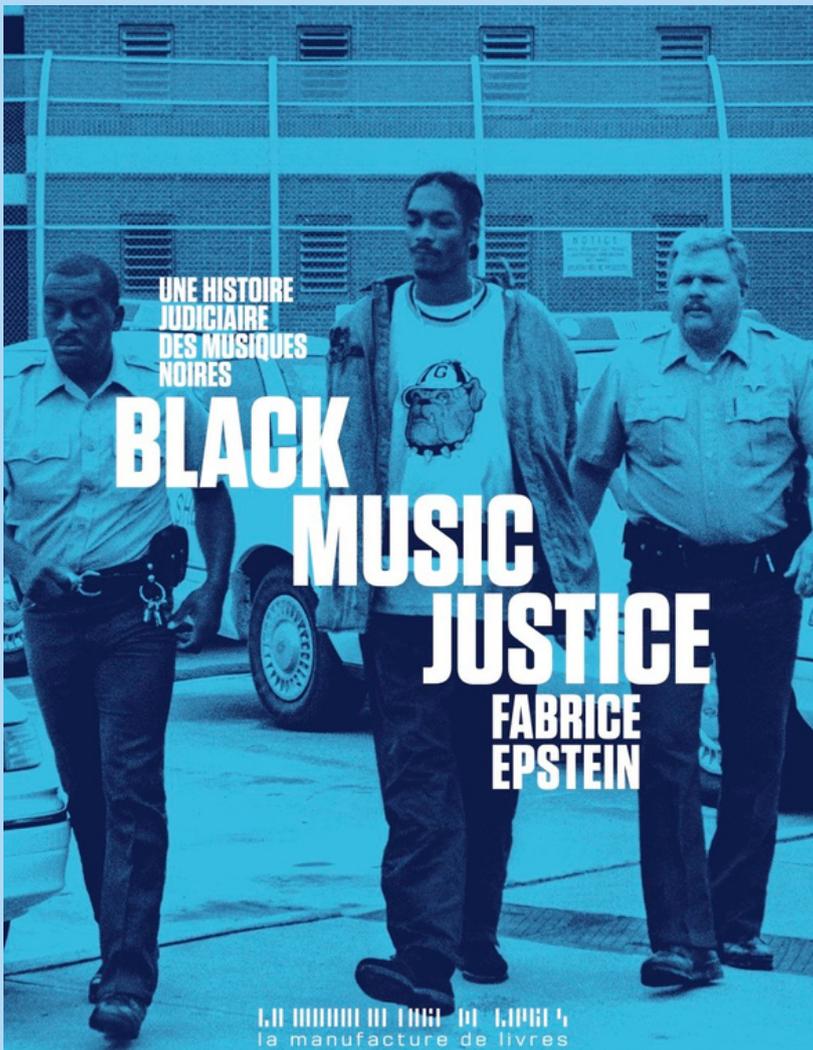
Audience : **N.C**

Thématique de l'émission :

Politique



Et je remets le son
Émission du 5 janvier 2024

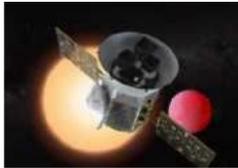


*« Le Blues du
businessman ou
Led Zeppelin
contre
l'Amérique, voilà
comment
l'auteur plante le
décor ! »*

**Mathieu
Conquet**

Un fabuleux voyage à travers l'univers

Panorama de l'évolution des connaissances depuis l'origine du monde connu



Mission de la Nasa pour étudier les exoplanètes. AFP

La vie sur Terre, et la nôtre, ce sont des notions qui nous semblent complexes, comme le carbone 12, les métaux lourds et autres éléments chimiques mystérieux dont on a souvent du mal à imaginer comment ils se combinent et nous façonnent. C'est l'intérêt de cet ouvrage coécrit par un astrophysicien, Jean Audouze, et une biologiste, Marie-Christine Maurel, qui veut nous faire appréhender l'hyper-intrication de toute chose. Certes pointu, mais porté par une réelle volonté pédagogique, en particulier dans le chapitre explorant les vagues d'extinction et de changements climatiques avant et depuis l'Homme.

« Du cosmos à la vie » s'articule sur les données les plus récentes, collectées grâce à de nouveaux outils : télescope James Webb, sonde Rosetta. Si les scientifiques ne peuvent remonter « que » jusqu'au Big Bang, les auteurs décortiquent la savante orchestration du monde. Ils tentent aussi d'expliquer pourquoi la vie s'est développée sur la Terre, sous la forme que nous connaissons, sachant que l'on trouve sur d'autres corps célestes les briques élémentaires que sont les acides aminés, et qu'il existe 100 milliards d'autres planètes dans notre galaxie.

Isabelle de Montvert-Chaussy

« Du cosmos à la vie », de Jean Audouze et Marie-Christine Maurel, éd. L'Archipel, 240 p., 20 €, ebook 14,99 €.

La France dans le viseur de Poutine en Afrique

Le grand reporter Patrick Forestier plonge dans les coulisses de l'offensive russe en Afrique sahélienne : un terrain connexe de celui de la guerre d'Ukraine avec la France en cible principale

Christophe Lucet
c.lucet@sudouest.fr

Grand reporter depuis quarante ans sur les terrains de conflit – Proche Orient, Asie, Afrique, Ukraine – pour « Paris-Match », d'autres journaux dont « Sud Ouest », et plusieurs chaînes de télévision (actualités et documentaires), Patrick Forestier a souvent croisé les Russes lors de ses reportages. De quoi nourrir ce récit de terrain consacré aux « guerres du Kremlin », dont l'une vise particulièrement la France sur les terres africaines où Moscou est en pleine reconquête.

Occupé à tenter de dépecer l'Ukraine, Poutine n'en poursuit pas moins une patiente entreprise visant à éjecter de son ancien « pré carré » africain une France coupable d'avoir pris fait et cause pour Kiev. Mais l'opération est antérieure : c'est du côté de Bangui que les mercenaires de Wagner – bras armé du Kremlin – ont commencé leurs incursions en 2016, après le semi-échec de l'opération Sangaris engagée par Paris pour empêcher les milices rivales de faire exploser la République centrafricaine.

D'un domino à l'autre

Dans ce « ventre mou » de l'Afrique, fragile, déchiré entre musulmans et chrétiens, mais aux ressources naturelles alléchantes, la Russie a installé une garde prétorienne autour du pouvoir à Bangui, en finançant sa peu regardante présence par la

En lui taillant des croupières au Sahel, Moscou fait payer à la France son engagement sans ambiguïtés aux côtés de Kiev

prédation des matières premières. Ce « modèle » développé par Evguéni Prigojine, l'ancien « cuisinier de Poutine » devenu chef de milice, s'est ensuite étendu à la bande sahélienne à la faveur des putschs militaires à Bamako, Ouagadougou et Niamey.

Un domino après l'autre, la France, puissance tutélaire des pays sahéliens, a été peu à peu éjectée avec le basculement des



Avec son âme damnée Evguéni Prigojine (à droite), décédé depuis dans un accident d'avion soupçonné d'avoir été organisé par le Kremlin, Vladimir Poutine a jeté son dévolu sur l'Afrique en utilisant les mercenaires du groupe Wagner. Avec la France pour cible. GAVRIL GRIGOROV SERGEI ILNITSKY/AFP

galonnés maliens, burkinabés puis nigériens dans l'orbite de Moscou. L'auteur, qui a suivi les opérations militaires françaises dans la zone – Serval en 2013, puis Barkhane jusqu'au départ des derniers soldats tricolores du Niger à Noël dernier – détaille la façon dont Moscou, à grand renfort de propagande et de désinformation, a su faire de la France un utile bouc émissaire.

Les « poutinophiles » visés

Sur cette trame connue, Forestier apporte la riche matière de ses reportages, et fait le lien entre la guerre hybride menée par Poutine et ses mercenaires en Afrique avec la guerre d'Ukraine. Car en lui taillant des croupières au Sahel, Moscou fait payer à la France, désignée comme maillon faible

d'une Otan à laquelle elle est associée sans nuances, son engagement désormais sans ambiguïtés au côté de Kiev. Avec comme levier la légion bigarrée des « poutinophiles » français que l'auteur ne rate pas.

Il affirme : la guerre de reconquête impériale poutinienne ne se limitera pas à l'Ukraine et au Sahel si les Occidentaux ne tirent pas les conséquences du retour de la guerre sur le continent. À sa manière, il en appelle lui aussi à un « réarmement » matériel et psychologique des Français et des Européens, les plus exposés à ces « guerres du Kremlin », pour conjurer le danger et combattre la tentation d'un mol abandon. Un livre salutaire donc.

« Poutine contre la France », de Patrick Forestier, éd. du Cherche-Midi, 352 p., 21 €, ebook 13,99 €.

La chronique judiciaire des musiques noires

Avocat et chroniqueur à « Rock & Folk », Fabrice Epstein revient sur une soixantaine de procès, à travers le XX^e siècle, du blues au rap

Loin des bars, des salles de concerts et des micros, c'est parfois à la barre de tribunaux que les musiciens doivent s'exprimer. Avocat d'affaires au barreau de Paris et chroniqueur pour le mensuel « Rock & Folk », Fabrice Epstein ausculte les musiques populaires par le prisme judiciaire. Trois ans après « Rock'n'Roll Justice », il recense 61 histoires édifiantes en lien avec cent ans de musiques noires.

Plagiats, successions à hauts risques, contrats abusifs, combats politiques, drogues diverses, règlements de compte... L'éventail s'avère d'une ampleur infinie. Ici, chaque fait divers devient une chronique, documentée comme une plaidoirie et consignée avec une façon de réjouissance : autant que

la rigueur du juriste patenté, c'est la jubilation amusée d'un conteur qui dirige la plume de l'auteur, passionné de musique.

La force du contexte

« Berceau de l'humanité musicale, la grande musique noire est victime d'une triple injustice, affirme-t-il en introduction. Elle a été copiée sans contrepartie. Elle a été régulièrement pillée sans scrupule. Enfin, elle a été mise de côté sans hésitation. » En dix chapitres chronologiques, Epstein entre dans le détail. Et explique. Les « emprunts » répétés au séminal blues américain par Led Zeppe- lin, le cas Michael Jackson, l'assassinat de Marvin Gaye par son père, la gifle assenée par Charlie Mingus au tromboniste Jimmy Knepper...

La contextualisation historique apporte l'éclairage nécessaire à la compréhension de ces affaires, qui dépassent toutes l'anecdote. Question de vol moral parfois. Combien sont-ils à se revendiquer créateurs du « Lion est mort ce soir » ? Question de couleur de peau, souvent. La loi Mann, votée en 1910 et souvent dévoyée, « criminalisait » le fait de « transporter des femmes blanches » d'un État américain à un autre « dans un but immoral ». Question politique aussi, quand la Sarkozie devient la cible des rappeurs français de NTM, Sniper ou La Rumeur. Passionnant.

Stéphane C. Jonathan

« Black Music Justice – Une histoire judiciaire des musiques noires », de Fabrice Epstein, éd. La Manufacture de livres, 360 p., 27 €.



Michael Jackson et ses frères, ici à la télévision lors du « Bob Hope Show », ont été privés de leur nom de scène « The Jackson 5 », propriété de leur producteur Berry Gordy.

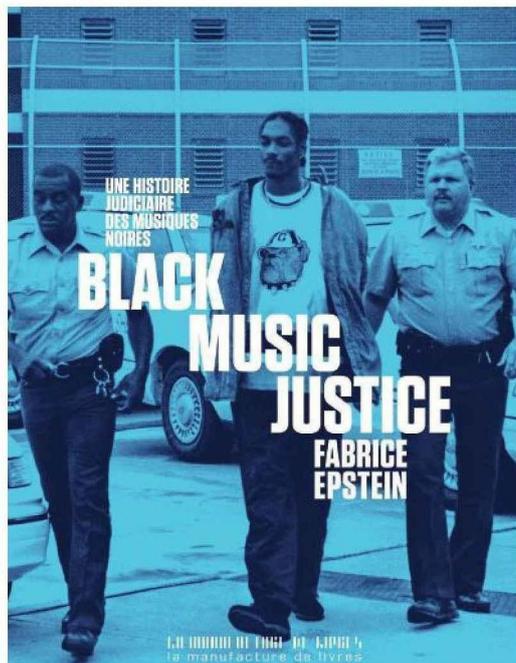
NEAL PRESTON/CORBIS



006

Before

Before



Le livre *Black Music Justice*

C'est ce qu'on appelle aller au fond du dossier. Après le passionnant *Rock'n'roll Justice* il y a deux ans, dans lequel Fabrice Epstein était monté à la barre pour raconter les démêlés judiciaires du petit monde du rock'n'roll, l'avocat-journaliste-écrivain s'empare aujourd'hui d'un copieux dossier, celui des turpitudes qu'ont vécues les artistes afro-américains (mais pas qu'eux...) depuis le moment lointain où ils ont foulé une scène. Ce que l'auteur résume parfaitement dans son introduction : « *Ce qui interpelle*

à l'étude des grandes affaires de la musique noire, c'est la volonté politique et judiciaire de faire taire les musiciens. » Du jazz au rap, en passant par le blues et la soul, Epstein explore sur plus de 350 pages avec une précision et un style très ludique un florilège des copies, pillages, pressions de la mafia ou de la police et censures dont ont été victimes au fil des décennies les Muddy Waters, Willie Dixon, Billie Holiday, Prince, Marvin Gaye et autres Snoop Dogg... Et on y découvre des histoires oubliées, comme cette condamnation très lourde de Nina Simone en France pour avoir tiré avec un pistolet d'alarme sur un jeune voisin qui faisait trop de bruit en 1995. Érudit et passionnant.

BLACK MUSIC JUSTICE - UNE HISTOIRE JUDICIAIRE DES MUSIQUES NOIRES (LA MANUFACTURE DE LIVRES)

Fabrice Epstein, invité de l'émission Pourquoi ? de Frédéric Taddei 28 février 2024



Fabrice Epstein - Black Music Justice - une histoire judiciaire

Pour son 3ème livre Fabrice EPSTEIN est au micro de Frédéric TADDEI. Dans cet ouvrage : "Black Music Justice : Une histoire judiciaire" aux éditions la Manufacture de livres, Fabrice met en avant les chroniques judiciaires sur de grands artistes rocks. Il revient notamment sur la différence de traitement entre les blancs et les noirs dans le monde de la musique et les fausses accusations pour les faire taire. Ces histoires ne sont pas si anciennes qu'on pourrait l'imaginer.... Hébergé par Ausha. Visitez ausha.co/politique-de-confidentialite pour plus d'informations.

mer. 28 Fév.

29 min



Lien de l'émission :

<https://mylymedias.com/emission/pourquoi/>

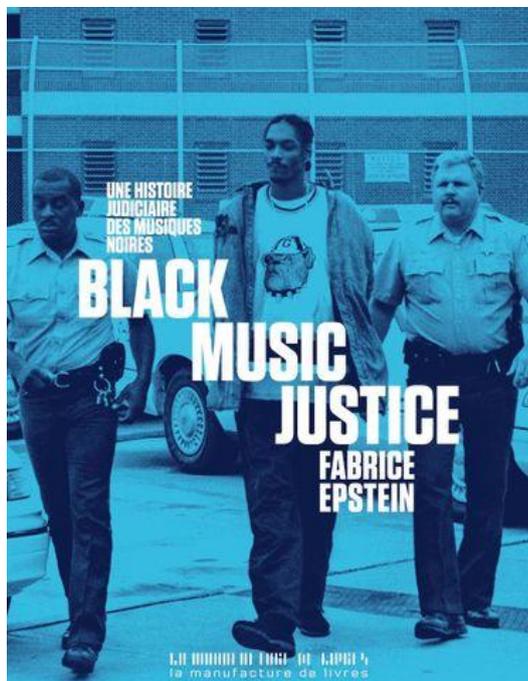
Et si vous glissiez un livre sous le sapin ? (1/2)



© Tous droits réservés

Avec les fêtes de fin d'année qui approchent à grands pas, l'excitation et les hésitations grandissent. Qu'offrir donc à cette cousine toujours le nez dans des comics ? Ou à ce beau-père dont les armoires débordent de vinyles ? L'équipe de Sous Couverture vous propose quelques réponses pour de merveilleux romans à glisser sous le sapin !

Pour une lecture emplie de sons puissants et d'affaires scandaleuses



Michel Dufranne vous propose de fouiller dans vos vieux albums avec "*Black Music Justice*", de Fabrice Epstein (La Manufacture de Livres)

Résumé :

Les avocats ont-ils le sens du rythme ? Peut-être pas toujours, mais cela n'empêche pas l'histoire de la musique de suivre le tempo du monde judiciaire. Le droit et la justice ont façonné la vie des musiciens noirs participant à l'écriture de mythes de notre temps. Guerres intestines entre artistes, impresarios et labels, faits divers à la une des journaux, histoires de drogues, de sexe...

Le blues, la soul, le jazz, le rap ne sont pas exempts de scandales. Petits arrangements ou grands procès, ce sont ces relations quasi incestueuses entre musique et justice que nous raconte Fabrice Epstein, retraçant les affaires qui ont impliqué Michael Jackson, Marvin Gaye, Jay-Z, Bob Marley, MC Solaar, Orelsan, Miles Davis, Tina Turner, Serge Gainsbourg et tant d'autres.

Pour les amoureux et amoureuses de classiques



Aretha Franklin chante « Respect » dans le film de John Landis *The Blues Brothers* (1980)

Une collection D'AFFAIRES

BLACK MUSIC JUSTICE : UNE HISTOIRE JUDICIAIRE

DES MUSIQUES NOIRES / Fabrice Epstein / La Manufacture de Livres, 360 pages, 27 euros

LIVRE

Black Music Justice, de Fabrice Epstein, recense en détail les nombreuses actions juridiques qui ont traversé l'histoire de la musique noire.

En 1969, Led Zeppelin publie « Whole Lotta Love », un morceau dans lequel explose la voix de Robert Plant et un single qui se vend aux États-Unis à plus de cinq millions d'exemplaires. Pourtant, les paroles de cette chanson, perçue par les fans comme un ovni, empruntent à celles de « You Need Love », un blues écrit par Willie Dixon en 1962. Dans les années 1980, la fille de Dixon se plaint. Jimmy Page, acolyte de Plant, se défend avec cynisme : « Robert a oublié de changer les paroles » ! Un accord est trouvé hors des tribunaux et Dixon est à présent cité dans les crédits du morceau.

En 1959, le trompettiste Miles Davis joue au Birdland, à New York, sur la 52^e rue. Entre deux sets, il accompagne une amie blanche jusqu'au taxi qui l'attend dans la rue. Un policier le toise. Miles soutient son regard. « Vous êtes en état d'arrestation. » Des coups suivent. Miles Davis, en sang, est mené au commissariat de la 54^e rue. Au procès, on cherche à prouver qu'il aurait eu l'intention de frapper le policier. Le musicien souhaite le poursuivre au civil. L'affaire sera prescrite.

Le 2 août 1991, Rick James, grande figure du funk, héros du « Super Freak », est arrêté avec sa petite amie de 21 ans. Ils sont accusés d'avoir séquestré et torturé une jeune femme de 24 ans. Dans sa plaidoirie, l'avocat de Rick James évoque la toxicomanie du musicien. James est acquitté des charges les plus graves : les accusations d'agression et de torture.

Pêle-mêle, voici donc un échantillon de la soixantaine d'affaires touchant des musiciens noirs contées par Fabrice Epstein dans *Black Music Justice*. L'ouvrage liste ces incidents en décrivant précisément les plaidoiries lorsque ceux-ci atterrirent devant les tribunaux, en détaillant les implications de toutes les parties, musiciens, maisons de disques, tourneurs, producteurs, et en usant d'une langue simple et accessible pour démêler des imbroglis souvent bien complexes. Lire en particulier le chapitre consacré aux questions de succession, d'une grande limpidité.

Pour Epstein, la musique noire est entendue dans son acception la plus large et jamais – peut-être peut-on d'ailleurs le regretter – il ne s'embourbe dans les définitions. On passe du blues au jazz et au rock, à propos duquel Epstein rappelle l'excellente et lapidaire citation de Muddy Waters : « *Le blues a eu un enfant et ils l'ont appelé rock'n'roll* », pour évoquer ensuite le reggae, la soul, le funk, le rap et, chemin faisant, les musiques du Cameroun, de l'Afrique du Sud et du Nigeria. Charles Mingus est présent aux côtés de Kanye West, Peter Tosh dialogue avec Orelsan.

Ce large spectre de musiques et d'époques entraîne alors une multitude d'anecdotes entre lesquelles on peine parfois à saisir une réelle continuité. Si les cas de George Clinton ou de Sly Stone, qui se battent pour que leurs droits d'auteur spoliés par l'industrie musicale blanche leur reviennent, dialoguent avec les nombreuses affaires touchant les Rolling Stones dans lesquelles se nichent les débats sur l'appropriation culturelle et les relations de pouvoir entre races et classes, que faire des affaires Snoop Dogg, incriminé pour un meurtre qu'il dit n'avoir pas commis, ou Michael Jackson, se défendant des accusations de pédophilie dont il est l'objet ?

Au long du livre, l'analyse d'Epstein est toujours intéressante lorsqu'elle se plonge dans la politique. L'auteur est captivant lorsqu'il évoque les messages antiségrégationnistes de John Coltrane, les actions de Norman Granz, un producteur impliqué dans la défense des droits des artistes avec lesquels il collabore, ou les combats féministes d'Aretha Franklin, qui ne toucha jamais les droits d'auteur de sa reprise de « Respect ». Dommage, alors que le livre ne procure pas le même enthousiasme lorsqu'il s'attaque à des faits divers, histoires de crimes ou d'abus, souvent trop peu replacés dans leur contexte politique et social. ● PAULINE GUEJ

“L’Histoire judiciaire des musiques noires est forcément politique”

Sous la toge, le cœur rock’n’roll. Fabrice Epstein est avocat d'affaires. Et amateur de musiques. Chroniqueur dans les pages du Rock&Folk, il avait déjà publié une *Histoire judiciaire du rock*, en 2021. Il remet le couvert en se penchant cette fois sur les musiques noires: jazz, blues, reggae, soul, funk, rap, etc. De James Brown à Bob Marley en passant par Jay-Z ou MC Solaar, les dossiers ne manquent pas. Qu’il soit question de plagiat, de censure, d’affaires criminelles et autres guerres de succession. Avec quand même un fil rouge: l’idée que, comme l’écrit Fabrice Epstein, “*la grande musique noire est victime d’une triple injustice. Elle a été copiée sans contrepartie. Elle a été régulièrement pillée sans scrupule. Enfin, elle a été mise de côté sans hésitation.*”

Miles Davis disait qu’il avait vite “appris l’importance d’un bon avocat”.

C’est la blague des Marx Brothers: “*Quand j’ai un problème, je prends un avocat. J’ai toujours un problème, mais j’ai un avocat.*” Je pense que c’était un peu la vision de Miles Davis. Quand il dit ça, ça marque malgré tout le début d’une plus grande prise de conscience par les artistes noirs de se faire régulièrement rouler par des Blancs. Dès que Miles devient une énorme star, il renégocie ses contrats. Il le fait avec Harold Lovett, qui est à la fois son manager et son avocat. L’intérêt d’avoir un bon avocat devient encore plus évident quand il se fait tabasser par un policier à la sortie du Birdland, à New York.

Vous démarrez le livre en pointant la manière dont les musiciens blancs -Led Zeppelin, les Rolling Stones- ont été “influencés” par les bluesmen noirs, se servant parfois allègrement dans le répertoire de certains d’entre eux -Willie Dixon, Robert Johnson. Aujourd’hui, on parlerait d’appropriation culturelle. Qu’en dit la justice?

Ce qui est certain, c’est que les artistes noirs ont participé à la fortune et à la reconnaissance de ces groupes.

Qui leur ont d’ailleurs rendu souvent hommage. On peut dire que des gens comme les Stones, Led Zeppelin, Eric Clapton ont même contribué à la reconnaissance de cette musique. Mais est-ce que cela suffit? Au départ, les morceaux de Led Zeppelin sont signés quasi uniquement Jimmy Page/Robert Plant. Petit à petit, d’autres noms vont s’ajouter: ceux des bluesmen dont ils se sont inspirés, voire qu’ils ont carrément “volés”. Ça aurait pu se faire sans les tribunaux. Mais quand ce n’était pas le cas, ils ont souvent été une menace suffisante pour faire en sorte que tous les copyrights soient mentionnés.

Du côté francophone aussi, certains n’ont pas hésité à se servir dans les œuvres d’artistes noirs. Gainsbourg par exemple.

On parle souvent de ses emprunts à la musique classique, de Chopin à Beethoven. Des œuvres qui sont, pour le coup, tombées dans le domaine public. En cela, Gainsbourg avait cette intelligence de pouvoir manger à tous les râteliers, mais toujours avec beau-

“Les artistes noirs ont participé à la fortune et à la reconnaissance de certains groupes blancs”

coup de culture et de goût. En 1964, il sort *Gainsbourg percussions*. Pour l’occasion, il pioche allègrement dans un disque du percussionniste nigérian Babatunde Olatunji, *Drums of Passion*. C’est un album reconnu aux États-Unis -John Coltrane est fan, par exemple-, mais pas du tout en France. Donc, avec son directeur artistique Claude Dejacques et son producteur Alain Goraguer, Gainsbourg effectue un travail de recherche, d’exploration. Mais ensuite, il prend soin de cacher ses influences. Ce n’est que bien plus tard (*dans les années 80, NDLR*) qu’Olatunji sera crédité. Aujourd’hui, ce serait certainement différent. Avec l’intelligence artificielle et tous les autres moyens mis à disposition des artistes et des labels, le moindre “emprunt” est repéré dans les 10 secondes.



FABRICE EPSTEIN

2007 Nommé avocat au Barreau de Paris. Défend le premier officier rwandais, jugé en France, pour son rôle dans le génocide
2020 Premières chroniques dans *Rock&Folk*
2021 Publie *Rock'n'Roll Justice: une Histoire judiciaire du rock* (éd. La Manufacture de Livres).
2023 Publie *Black Music Justice: une Histoire judiciaire des musiques noires* (éd. La Manufacture de Livres).

Floride. C'est la question de la liberté d'expression qui est en jeu. Et du droit à l'outrance. Vous montrez par exemple comment les tribunaux ont appris à intégrer celle du rap. "Le rap est un style artistique permettant un recours possible à une certaine dose d'exagération", à propos de l'affaire opposant Éric Zemmour et Youssoupha, qui rappaît: "Je mets un billet sur la tête de celui qui fera taire Éric Z."

À cet égard, la saga judiciaire du rap français est vraiment intéressante. Il s'agit souvent de procès très longs. C'est le cas par exemple pour Orelsan, avec son morceau *Sale pute*. Même si, au final, la réponse du dernier juge est assez simple: en gros, il s'agit d'un personnage imaginaire, un personnage de fiction qui peut à peu près tout dire. (*les paroles d'Orelsan doivent être analysées "dans le contexte du courant musical dans lequel elles s'inscrivent et au regard des personnages imaginaires, désabusés, et sans repères qui les tiennent", NDLR*). Pour un groupe comme La Rumeur, c'est plus compliqué. Avec un marathon judiciaire qui commence presque de façon anodine, à propos d'un texte publié sur le fanzine du groupe (*en cause, un texte du rappeur Ekoué dénonçant les violences policières, NDLR*). Avec au final, au bout de dix ans de procédure, la relaxe. Et l'idée que le rap, dans le sens où il est une musique "brutale", peut tout dire. Ou presque. Des propos antisémites pourront être condamnés plus facilement par exemple. Ce qui dit aussi beaucoup sur les fractures de la société. Dans tous les cas, ça ouvre des débats juridiques intéressants. Sans même rentrer dans les polémiques, on a des musiques qui sont très politiques, du blues au rap en passant par le jazz ou la soul. Et pour lesquelles, forcément, le judiciaire va être très politique. ●

ENTRETIEN LAURENT HOEBRECHTS

Avec l'avènement du sample, les rappeurs eux-mêmes se sont largement servis dans l'héritage musical afro-américain.

Tout à fait. Dans le jazz, la soul, le funk, etc. L'un des artistes les plus samplés, c'est George Clinton par exemple, avec son groupe Funkadelic. Son cas est encore plus interpellant, parce que ses morceaux ne lui appartiennent pas. En gros, quand il est samplé, ce n'est même pas lui qui va en justice, mais Armen Boladian, le producteur qui détient les droits. Dans un autre registre, j'évoque aussi le cas des rappeurs de 2 Live Crew qui, à la fin des années 80, sont en bisbrouille avec Roy Orbison. Ils enregistrent *Pretty Woman*, qui part évidemment du tube du vieux rockeur, mais en se passant de son autorisation. Sur le plan musical, le sample est évident. Mais on est aussi dans la parodie. Et à ce titre-là, le droit américain permet un usage raisonnable de l'œuvre protégée (*ce que confirmera la Cour suprême des États-Unis, avant que les deux parties ne finissent par trouver un accord, NDLR*).

Plus tard, 2 Live Crew retournera devant les tribunaux: jugé obscène, leur album *As Nasty as They Wanna Be* est retiré de la vente dans certains comtés de

Famille du média : **Médias professionnels**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Droit**



Edition : **27 novembre 2023**

P.2

Journalistes : -

Nombre de mots : **110**

Black Music Justice

Après son premier opus, intitulé « Rock'n'Roll Justice », qui racontait l'histoire du rock au prisme des affaires juridiques et judiciaires qui ont marqué son histoire, Fabrice Epstein, associé du cabinet Saul, et chroniqueur pour le magazine « Rock&Folk », récidive avec l'ouvrage « Black Music Justice » qui raconte l'histoire des musiques noires: blues, jazz, rock, soul, rap, avec un chapitre entier consacré à la famille Jackson. Fabrice Epstein balaye avec talent ce pan méconnu de l'histoire de la musique. Parution le 30 novembre 2023

« *Black Music, une histoire judiciaire des musiques noires* », Fabrice Epstein, éd. La manufacture de livres, 352 p., 27 €

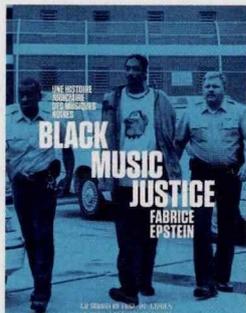
Edition : Avril - mai 2024 P.12
 Famille du média : Médias spécialisés
 grand public
 Périodicité : Mensuelle
 Audience : 109853
 Sujet du média : Culture/Musique



Journaliste : Pierre Tenne
 Nombre de mots : 350

BLACK MUSIC JUSTICE
UNE HISTOIRE JUDICIAIRE
DES MUSIQUES NOIRES

DE FABRICE EPSTEIN
 (Paris, La manufacture de livres, 2023,
 360 pages)



Ce *Black Music Justice* approfondit une idée qui a sa vogue dans le traitement de la musique et de bien d'autres choses, à savoir la judiciarisation de tout. *Jazz News* s'y est attelé, par deux fois, dans des numéros consacrés aux sales histoires du jazz, qui tournent rapidement à la chronique judiciaire. Fabrice Epstein a l'avantage d'être avocat et chroniqueur pour *Rock & Folk*, et d'avoir déjà creusé ce sillon judiciario-musical dans un précédent ouvrage consacré au rock. Reprenant le format de ce dernier – maquette soignée et aérée, chapitres courts qui privilégient le développement d'histoires au risque de l'anecdote plutôt que l'analyse au long cours –

Black Music Justice s'intéresse exclusivement aux musiques et artistes noirs, tissant à travers les temps et les styles un récit de la discrimination dans la musique populaire, du blues au hip-hop en passant par le jazz, le rock ou encore la funk. Le plaisir palpable d'écriture et de transmission de l'auteur permet de se balader dans ces histoires avec intérêt et curiosité, même si l'on peut regretter certains travers souvent présents dans les ouvrages du genre : celui du ressassement d'anecdotes bien connues (la rivalité entre Jerry Lee Lewis et Chuck Berry, Jackie McLean et la drogue, Ike et Tina...), celui d'une emphase dans l'écriture et dans l'ampleur des affaires, qui tend à porter à l'exagération

systématiques de ce qui est raconté. Livre réussi pour un lectorat en quête d'entrées inédites dans l'histoire musicale, *Black Music Justice* peut aussi se lire comme l'indice de cette emprise étrange de la logique judiciaire dans des domaines insoupçonnés, avec pour conséquences principales la dislocation des liens entre toutes ces histoires qui se font affaires, et une certaine tendance à une dramatisation de ces mêmes affaires. Y compris pour dénoncer le racisme d'État. Esthétique qui nous susurre sans cesse « tenez-vous bien », cet angle judiciaire prend ainsi le risque de voir la musique depuis le tribunal, lieu où le swing n'a jamais été le bienvenu.

Pierre Tenne



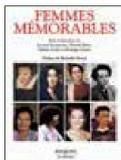
Conversations épistolaires

Par Patrick Chamoiseau et William Parker

Les organisateurs du festival Sons d'Hiver ont proposé au contrebassiste new-yorkais William Parker un dialogue épistolaire hebdomadaire avec l'écrivain et poète martiniquais, chanteur de la créolité, Patrick Chamoiseau.

Cette conversation, débutée en amont du concert colossal du contrebassiste-activiste pour présenter sa fresque symphonique *Trail Of Tears* honorant les amérindiens Cherokee déportés, c'est Patrick Chamoiseau qui en a allumé la première mèche en novembre 2021, en évoquant sa participation aux recherches de l'épave d'un navire négrier naufragé au large de la Guyane. William Parker aborde le cauchemar américain (mal logement ; drogue, alcoolisme, armes à feu). Patrick Chamoiseau, revenu bredouille de son expédition, cite les poètes martiniquais Edouard Glissant et Aimé Césaire. Dans ses correspondances empreintes de passion, Parker communique sur ce qui le touche intimement : la mort de son frère par overdose, la disparition de valeureux partenaires, le temps qui passe et même ses pépins de santé. Chamoiseau laisse libre cours à sa créativité littéraire et poétique. Ce petit livre bilingue est aussi le récit d'une très forte amitié forgée au fil des mois, des sujets et des mots par des artistes-magiciens faits pour s'entendre. **Paul Jaillet**

Mazeto Square, 142 pages, 10 €.



Femmes mémorables

Sous la direction de Josyane Savigneau, Chantal Bigot, Valérie Cadet et Monique Nemer

La collection Bouquins s'est souvent distinguée par ses dictionnaires. En voici un qui revient sur « le génie féminin à travers les siècles » où les jazzwomen ne sont évidemment pas absentes.

C'est drôle comme on a tendance, quand un dictionnaire comportant un index passe entre nos mains, à vérifier tout de suite si telle ou telle personne y figure. Comme celui-ci s'intitule "Femmes mémorables" et que l'une de nos passions est la musique, on cherche donc les noms de celles qui nous ont marquée. Et l'on est vite rassurée : de Laurie Anderson à Dinah Washington en passant par Joan Baez – mais pas Joni Mitchell ?! –, Caria Bley, Dee Dee Bridgewater, Cesária Évora, Ella Fitzgerald, Aretha Franklin, Billie Holiday, Shirley Horn, Jeanne Lee, Abbey Lincoln, Carmen McRae, Véronique Sanson – mais pas France Gall ?! – ou encore Nina Simone, on se félicite de la présence de chanteuses, autrices et compositrices d'importance, en constatant au passage que l'on doit à Philippe Carles, longtemps rédacteur en chef de Jazz Magazine, les entrées consacrées aux jazzwomen. Tout juste regrette-t-on l'absence, mais c'est le jeu avec ce genre d'ouvrage en perpétuel recommencement, de Dorothy Ashby, Sister Rosetta Tharpe ou Chrissie Hynde (liste non exhaustive). Et parce qu'elles sont déjà mémorables aussi, on aimerait que dans une prochaine édition Beyoncé et Missy Elliott, par exemple, aient aussi leur place, car à leur manière elles ont également « franchi les limites habituellement imposées aux femmes » comme le rappelle Michelle Perrot dans sa préface. **Noady Arnoux**

Bouquins, 1056 pages, 32 €, index.



Black Music Justice

Par Fabrice Epstein

Sous-titré *Une histoire judiciaire des musiques noires*, ce livre remarquable de Fabrice Epstein, avocat d'affaire et chroniqueur à *Rock&Folk*, revient sur les « petites affaires », les « grands scandales » et les « avancées majeures » qui ont marqué l'actualité et fait l'histoire.

Le jazz y a évidemment sa place. Les titres de chaque chapitre disent d'emblée son importance, au même titre que le blues, le rock, la soul ou le hip-hop dans le livre : *Miles & Mingus : M comme mécontentement*, *Mezz Mezzrow, meunier tu jazzes ?*, *With a little help from the gangsters*, *Norman Grantz, le Moïse noir*, *Quincy J. contre Michael J...* Mais ce serait réduire l'importance et l'excellence de *Black Music Justice* que de le résumer aux chapitres consacrés au jazz, car on dévore avec autant de gourmandise tous les autres, en réalisant au fil des pages que Fabrice Epstein se fait le porte-parole – l'avocat ! – de la cause des artistes afro-américains à travers les âges, soulignant aussi la mauvaise foi ou le racisme des uns et des autres ou la cupidité des ayants-droit... Dans un style clair et sans fioritures, savant mais jamais clivant, il égène un nombre impressionnant d'anecdotes, porté par sa connaissance, forcément, du sujet. À lire sans attendre si, tout simplement, on s'intéresse à la musique ; pour comprendre que souvent, derrière le réve, le cauchemar n'est jamais très loin. **Peter Cato**

La Manufacture de livres, 362 pages, 27 €, playlist.



Deux petits bouts de bois : une autobiographie de la batterie de jazz

Par Alain Gerber

L'homme de lettre, contributeur historique à Jazz Magazine, raconte son histoire d'aspirant batteur qui se décide à l'âge de la retraite à recharger ses batteries pour enfin « travailler » son instrument et découvrir cette évidence : « Le batteur que je ne serai jamais m'aura été plus proche que le professeur, le journaliste, l'homme de radio, l'écrivain que je fus. »

Si « à la septantaine révolue », lucide sur ses limites, Alain Gerber a fait le deuil du musicien qu'il aurait pu être, il ne désespère pas de devenir « un jour » batteur. Longtemps divertissement d'autodidacte volage abattu par ses insuffisances, sa pratique s'impose aujourd'hui à lui comme une passion vitale. Dans ce livre intime, il établit avec brio le parallèle « entre le profil de (sa) carrière d'écrivain et la courbe de (ses) relations avec la batterie » et tous les tambours majeurs qui ont enchanté sa vie. Avec force digressions, dans un style au phrasé sinueux, il se souvient avec humour des vicissitudes du « métier funambulesque de journaliste free-lance ». « Mercenaire polyvalent », longtemps plumitif commis aux écritures alimentaires avant de devenir, autour de la cinquantaine, un véritable écrivain. Modeste, ce magicien du verbe s'estime aujourd'hui « plausible » dans son habit d'homme de lettres, seulement « passable » mais tellement heureux dans son rôle de poète des baguettes. On sort de la lecture de ce récit initiatique en ne se souhaitant qu'une chose : trouver comme lui à l'âge plus que de raison, la déraison d'une passion.

Pascal Anquetil

Frémeaux & Associés, 240 pages, 22 €.

Black Music Justice : "Manu Dibango était déçu de l'issue du procès contre Michael Jackson"

AFRICA RADIO : 2-2 minutes : 20/03/2024

Fabrice Epstein a publié récemment **Black Music Justice : une histoire judiciaire des musiques noires**, publié aux éditions La Manufacture de livres.

L'auteur retrace, depuis les années 1930, la grande histoire des musiciens noirs par son versant judiciaire.

Ce livre passionnant parle aussi bien de figures oubliées ou méconnues comme Mississippi John Hurt – dont les descendants se disputeront l'héritage – que des superstars comme Michael Jackson, George Clinton, Jimi Hendrix, James Brown ou les Rolling Stones, qui devront affronter les tribunaux pour des histoires de droits d'auteur, de plagiat ou de drogue.

D'après Fabrice Epstein, la musique noire est victime d'une triple injustice : elle a été copiée sans contrepartie, pillée sans scrupules et mise de côté sans hésitation. Il ajoute également qu'il y a eu une volonté politique et judiciaire de faire taire les musiciens noirs aux Etats-Unis, mais aussi en France.

Concernant la France, Fabrice Epstein évoque notamment les démêlés judiciaires des rappeurs français, notamment Suprême NTM et le Ministère A.M.E.R. pour leurs textes anti-police.

Selon Fabrice Epstein, les droits d'auteur des musiciens noirs sont souvent bafoués. L'auteur retrace notamment les démêlés judiciaires de Manu Dibango avec Michael Jackson pour la reprise de *Soul Makossa*.

⋮

Roule avec Driver spécial Rap & Justice
avec Fabrice Epstein
22 février 2024

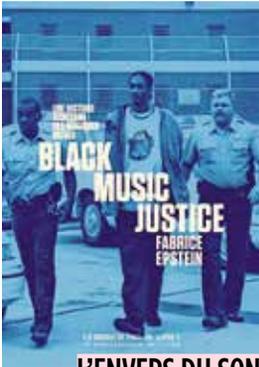


« Un petit tour d' horizon sur certains conflits qui ont mené des rappers au tribunal. Le tout bien expliqué par l'avocat Fabrice Epstein auteur du livre BLACK MUSIC JUSTICE. »

1355



Le nombre de pages de cette odyssée maritime qui perd un jeune marin italien entre le Continent et la Sicile. Un roman philosophique, une prouesse linguistique – bravo aux traducteurs ! –, un texte historique... bref un récit pour les « intellos » en quête de défis ou pour les amoureuses de Grande Littérature ! *Hercynus Orca*, Stefano D'Arrigo, éd. Le Nouvel Attila



L'ENVERS DU SON

Bien que l'expression commune soit « Sex, Drugs & Rock'n'roll », le blues, la soul, le jazz, le rap ne sont pas exempts de scandales et d'affaires judiciaires. L'avocat et chroniqueur à *Rock & Folk*, Fabrice Epstein, se penche sur certaines des affaires qui ont marqué les musiques noires pour mieux les recontextualiser et évoquer les (éventuelles) avancées sociales auxquelles elles ont conduit. Un livre qui donne envie de monter le son pendant sa lecture. *Black Music Justice*, Fabrice Epstein, éd. La Manufacture de Livres



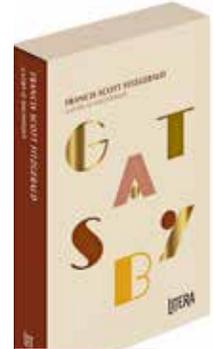
NOIRCEUR ABYSSALE

Le ciel dans la tête se verra décerné Le Grand Prix de la Critique lors du prochain Festival BD d'Angoulême. Ce récit nous plonge dans l'odyssée cruelle et violente du jeune Nivek ; un jeune congolais « esclave moderne » dans une mine du Kivu qui voit s'offrir à lui « l'opportunité » de devenir un enfant soldat... ou de rejoindre les milliers de migrants qui tentent de rejoindre le « paradis » européen. Véritable claque – voire choc salutaire – cet album n'est toutefois pas à mettre devant des yeux trop sensibles. *Le ciel dans la tête*, Altarrriba, Garcia Sánchez & Moral, éd. Denoël Graphic



RÉENCHANTER NOTRE CŒUR

L'écrivain et chanteur de Dionysos, Mathias Malzieu, a regroupé 16 artistes (Virginie Grimaldi, Josiane Balasko, Agnès Martin-Lugan, Olivia Ruiz...) pour nous proposer un recueil de textes qui évoquent les joies et l'émerveillement de l'enfance. Un très bel objet dont les textes débordent de gaieté, de pleurs, de tendresse, de souvenirs, de nostalgie, de plaisirs simples... Autant de petites bulles qui nous font pétiller les yeux et l'imagination. *Ô merveilleux de l'enfance*, Mathias Malzieu & coll., éd. Harper Collins



LE CLASSIQUE

Pour marquer la fin de l'année, les éditions Gallmeister lancent une collection – *Litera* – qui accueille des nouvelles traductions de classiques de la littérature. L'occasion de (re)plonger dans ce que les Américains considèrent comme l'un des fleurons de leur patrimoine littéraire : *Gatsby le magnifique* ! Raconté par un voisin, Nick Carraway, le récit explore la vie d'un jeu millionnaire au passé trouble et à la mélancolie clairement affichée, *Gatsby le magnifique*, Francis Scott Fitzgerald, éd. Gallmeister/Litera

3 LIVRES À LIRE AVEC LES OREILLES



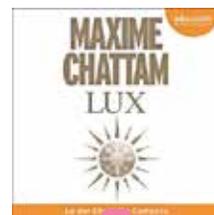
Morgane, directrice de crèche au bord du burn-out, « hérite » de la garde des enfants de sa sœur... Récit de la reconstruction d'une femme blessée par la (re)découverte de l'amour maternel. *Peindre la pluie en couleurs*, Aurélie Tramier (voix : Sophie Frison), éd. AudioLib

7h21



Si vous n'avez pas encore lu le Prix Goncourt 2023, écoutez le destin de Mimo et sa passion pour Viola Orsini. *Veiller sur elle*, J-B. Andrea (voix : Léo Dussolier et Lila Tamazit), éd. Lizzie

12h53



Maxime Chattam délaisse les tueurs en série. Dans un futur proche, au bord de l'apocalypse climatique, une mystérieuse sphère de lumière apparaît... *Lux*, Maxime Chattam (voix : Charlotte Campana), éd. AudioLib

14h01

TEXTE MICHEL DUFRANNE COORDINATION SOLINE DE GROEVE

Marie Georges-Picot vient développer l'IP de BG2V

C'est un vrai tournant de carrière pour Marie Georges-Picot. Celle qui a participé à la création, il y a plus de 12 ans, de la boutique européenne spécialisée en propriété intellectuelle Hoyng Rokh Monégier, a choisi de rejoindre un cabinet français multi-pratiques : BG2V. Elle devient la seconde associée de l'équipe propriété intellectuelle/nouvelles technologies, aux côtés de Xavier Carbasse, qui a fondé le pôle en 2011. Ils sont entourés de cinq collaborateurs : Domitille Huart, Léa Jousse, Elliot Charpentier, Alexia Montagnon et Eve Schenberg.

En réalité, ce n'est pas la première fois que Marie Georges-Picot exerce en cabinet full services, puisqu'après l'obtention d'un DESS en droit des obligations (Paris V, 1998), elle avait débuté sa carrière en 2001 chez Linklaters, avant de rejoindre feu Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral en 2006, en tant qu'associée, pour développer la pratique IP. Mais en 2011, elle se fait convaincre par son ancien associé référent de Linklaters, Denis Monégier du Sorbier, de créer une nouvelle boutique spécialisée en IP. L'avocate a alors 35 ans et déjà un caractère très entrepreneurial, au-delà d'une personnalité pleine d'entrain et très sympathique. Hoyng Rokh Monégier connaît d'ailleurs un vrai succès : l'ultra-spécialisation, mais avec une vue européenne du marché et des problématiques.

Mais, 12 ans plus tard, l'envie est ailleurs. « Je souhaite poursuivre mon activité en bénéficiant de l'apport de compétences complémentaires. Je suis persuadée que les regards croisés d'associés aux expertises diverses sont un atout pour la stratégie d'un dossier », explique-t-elle. Et avec Xavier Carbasse, elle trouve cette vue différente. Il intervient en effet aussi bien en droit des marques, qu'en brevet, en droit



X. Carbasse & M. Georges-Picot

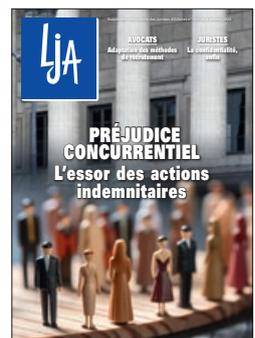
des technologies de l'information, en droit de la consommation et en contentieux commercial. « Nous avons une volonté de créer une équipe commune, avec un esprit très collaboratif dans notre façon de travailler, assure ce dernier. Mon expertise contentieuse dépasse les portes de la troisième chambre civile du tribunal judiciaire de Paris, tandis que Marie a un regard d'ultra-spécialiste de la propriété intellectuelle. La mise en commun de nos savoir-faire sera très utile pour nos clients ».

Marie Georges-Picot intervient, tant en conseil qu'en contentieux, en droit d'auteur, droit des marques, dessins et modèles, sur les sujets de concurrence déloyale et de parasitisme. Elle intervient également sur les sujets de propriété intellectuelle, à l'occasion de transactions M&A, joint-venture ou accords commerciaux. Elle conseille des clients français et internationaux, principalement de l'univers de la pharmacie, du luxe, de l'agroalimentaire, des divertissements et des médias. ■

Ondine Delaunay

Cette semaine

- Laura Morelli rejoint ADVANT Altana (p. 2)
- Comment innover en justice ? (p. 3)
- Paris se porte volontaire pour accueillir l'AMLA (p. 4)
- Cinq cabinets sur le rachat par Morgan Stanley de *datacenters* d'Altice France (p. 5)
- Litiges aux États-Unis : comment se préparer à la procédure de *discovery* ? (p. 8)



Le magazine
LJA est paru

En bref

À NOTER...

La confidentialité des avis des juristes retoquée

Le Conseil constitutionnel a statué, par deux décisions du 16 novembre 2023, sur la conformité à la Constitution de deux lois relatives à la justice, l'une organique et l'autre ordinaire. Après avoir soulevé la question d'office, les Sages ont censuré comme « cavalier législatif », les dispositions introduites par amendement dans la loi ordinaire déferée, à l'article 49, paragraphe IV, qui prévoient les conditions dans lesquelles est assurée la confidentialité des consultations juridiques réalisées par un juriste d'entreprise. L'adoption de ces dispositions a été jugée contraire à l'article 45 de la Constitution, bien que le Conseil ne se prononce pas sur la conformité de leur contenu lui-même aux exigences constitutionnelles. Le Conseil a jugé que ces dispositions ne présentaient pas de lien, même indirect, avec les dispositions de l'article 19 du projet de loi initial, relatif au diplôme requis pour accéder à la profession d'avocat. Elles ne présentaient pas non plus de lien, même indirect, avec aucune autre des dispositions qui figuraient dans le projet de loi déposé sur le bureau du Sénat.

Informations :

www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2023/2023855DC.htm

Black Music Justice

Après son premier opus, intitulé « Rock'n'Roll Justice », qui racontait l'histoire du rock au prisme des affaires juridiques et judiciaires qui ont marqué son histoire, Fabrice Epstein, associé du cabinet Saul et chroniqueur pour le magazine Rock&Folk, récidive avec l'ouvrage « Black Music Justice », qui raconte, sur le même principe, l'histoire des musiques noires : blues, jazz, rock, soul, rap, avec un chapitre entier consacré à la famille Jackson. Fabrice Epstein balaye avec talent ce pan méconnu de l'histoire de la musique. Parution le 30 novembre 2023.

« **Black Music, une histoire judiciaire des musiques noires** », Fabrice Epstein, éd. La manufacture de livres, 352 p., 27 €

3^e édition du guide pratique RSE pour les sociétés cotées

Herbert Smith Freehills annonce la publication du troisième volet de son guide pratique et pédagogique sur l'intégration des enjeux RSE, destiné notamment aux directions générales,

directions juridiques et directions en charge de la RSE des sociétés cotées et non cotées. L'édition 2023 a été profondément revue et mise à jour, afin de prendre en compte les évolutions juridiques et les principaux enjeux pratiques pour les émetteurs. Elle permet aux groupes de suivre ces évolutions et de forger leur propre stratégie de gouvernance durable. La publication intervient quelques jours avant la transposition en France de la directive CSRD et les publications du rapport annuel d'activité du Haut comité de gouvernement d'entreprise (HCGE) et de celui sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Informations : <https://www.herbertsmithfreehills.com/>

Rapport du HCJP sur la directive européenne sur le devoir de vigilance européen

Sollicité par la Direction des affaires civiles et du Sceau (DACCS), le HCJP a remis un rapport sur le régime de responsabilité civile des sociétés, envisagé par la proposition de directive européenne sur le devoir de vigilance. Présidé par Didier Martin, associé de Bredin Prat, le groupe de travail a analysé la teneur et les conséquences en droit français des conditions prévues par la proposition de directive pour la mise en œuvre de la responsabilité civile (II), l'articulation entre la responsabilité de la société mère et celle de ses filiales (III), les conséquences juridiques et pratiques liées à l'exigence d'impérativité des dispositions de la directive relative à la responsabilité civile (IV) et, enfin, les implications qu'aurait en droit français un « devoir de sollicitude » européen (V).

Lire le rapport : www.banque-france.fr/system/files/2023-11/rapport_59_f.pdf

Rapport de la SEC

La Securities and Exchange Commission (SEC) indique, dans son dernier rapport, avoir engagé 3 % de poursuites en plus pour cette année fiscale, période courant d'octobre 2022 à septembre 2023, par rapport à l'année précédente, soit 784 dossiers ouverts auprès de l'Autorité boursière américaine. 4,95 Mds\$ de pénalités et autres réparations financières ont été recouverts, et 930 M\$ ont été distribués aux investisseurs lésés. L'Autorité a indiqué s'intéresser au secteur des cryptomonnaies qui, bien que ne représentant qu'une petite partie des

dossiers traités, a été identifié comme « un segment de marché qui sape la confiance envers l'ensemble des marchés de capitaux », selon les déclarations du président de la SEC, Gary Gensler.

Lire le rapport : www.sec.gov/reports-and-publications/annual-reports/sec-2023-agency-financial-report

Charlotte Verilhac rejoint De Pardieu Brocas Maffei, en tant que directrice du marketing et de la communication

Diplômée d'un master en communication (ISEG Paris), Charlotte Verilhac a occupé, de 2019 à 2023, le poste de directrice marketing, communication et business development du cabinet Jeantet. De 2005 à 2019, elle a successivement exercé en tant que directrice de production en agence événementielle, directrice de la communication pour une start-up, puis directrice de production et business developer pour une agence de communication spécialisée dans les cabinets d'avocats.

Jérôme Roederer rejoint LWA, en qualité de directeur financier et des opérations

Le cabinet Latournerie Wolfrom Avocats annonce l'arrivée de Jérôme Roederer, qui a été directeur administratif et financier dans le secteur de l'industrie, des transports et de la logistique, avant d'entrer, en 2019, dans le monde des cabinets d'avocats, comme directeur administratif et financier, puis directeur général délégué chez LPA-CGR Avocats. Il associera pleinement la finance à la vision stratégique du cabinet et travaillera de manière transverse avec l'ensemble de l'organisation, annonce-t-on.

CMS Francis Lefebvre Avocats s'implante en Suède

CMS s'associe au cabinet suédois Wistrand, classé parmi les dix premiers de son pays, qui deviendra CMS Wistrand au premier trimestre 2024. Wistrand est un cabinet pluridisciplinaire, qui compte 51 associés et 210 collaborateurs et bénéficie de deux implantations : une à Stockholm et une autre à Göteborg, la deuxième ville du pays. Les deux cabinets partagent les mêmes valeurs et domaines d'expertise, et ont tous deux investi dans les enjeux RSE et ESG. Cette association leur permettra de saisir des opportunités significatives pour l'activité de conseil et les transactions transfrontalières.

Informations : cms.law/fl